LES VICTOIRES DES TRAVAILLEUR·SES AVEC LA CGT #7



La CGT vous informe de batailles victorieuses menées par les travailleur·ses de l'UT2J avec le soutien de la CGT.

DROIT A UN ENVIRONNEMENT NON TOXIQUE

Dans un service, une collègue MCF récemment recrutée subit les effets néfastes d'un management toxique. La collègue ne bénéficie pas de soutien local ni d'amitiés préalables. Elle est poussée vers la démission.

Après avoir prévenu le service prévention, l'institution ne la protège pas et lui refuse même une dérogation pour son lieu de résidence, dérogation pourtant accordée de routine à des dizaines d'enseignant·es.

C'est inadmissible !

Un premier signalement SST fait état de comportements hostiles se poursuivant au-delà du lieu de travail (!) Mais la Direction demeure sourde. Les symptômes s'aggravent et la CGT fait usage de son droit d'alerte.

Constatant la situation critique et l'absence d'issue possible, les médecins conseillent à la collègue d'abandonner son emploi.

Entretemps, des enseignant·es et personnels BIATSS du même service font remonter des problèmes similaires. La liste des atteintes à la santé est malheureusement longue.

La CGT n'a rien lâché !

Actionnant les outils syndicaux, la CGT demande une expertise pour risques graves (CGFP, art. R253-54), demande soutenue par l'unanimité des syndicats.

Le cabinet d'expertise *ADDEO conseil* est mandaté pour une longue enquête avec des dizaines d'entretiens et une analyse poussée des données.

L'expertise met à jour une symptomatologie physique et mentale très étendue, allant de troubles cognitifs et dissociatifs aigus à des maladies potentiellement mortelles.

Elle souligne aussi les failles de l'organisation du travail et "l'inertie institutionnelle ressentie comme vexatoire".

Après avoir méprisé la CGT pendant plus d'un an, la présidence est forcée d'agir.

Les pratiques relevant du harcèlement ont cessé et le service a été réorganisé.

Mais les blessures ne sont pas effacées !

Face à l'aggravation des situations de souffrance et l'absence de régulation, le cabinet ADDEO a émis une série de préconisations concrètes à l'échelle de l'établissement, rejoignant les ISST de l'IGESR et l'Inspection du Travail.

La CGT a demandé à plusieurs reprises la mise en place de ces préconisations (voir par ex. avis voté à la FS, dans l'ENT).

La présidence refuse encore de le faire !

Face au management toxique, n'attendez pas, Contactez la CGT !



Reprenez la main sur votre travail !

Syndiquez-vous !